

**CONFÉRENCE DE PRESSE**

**ORDONNANCES D'ORDINATEUR**

**LE CLUB PAPETIER**

**28 SEPTEMBRE 2011**





# Fondation du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate  
- 10 ans déjà! -

**La Fondation du CJBSL et Le Club Papetier de Rimouski annoncent leur distribution annuelle de matériel scolaire et d'ordinateurs à des jeunes en difficulté recevant des services du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent ».**

**Plus de 108 000 \$ investis à ce jour dans le fonds dédié aux études**

**Rimouski, le 28 septembre 2011** – Pour une huitième année consécutive, la Fondation du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec Le Club Papetier de Rimouski, administre un programme de soutien aux études pour les jeunes recevant les services du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent. Le Club Papetier s'est ainsi engagé à distribuer du matériel scolaire, en partenariat avec ses fournisseurs, en début d'année scolaire. Depuis 2006, Le Club Papetier offre aussi des ordinateurs remis à niveau à des jeunes en difficulté du Centre jeunesse, et ce, dans chacune des MRC du territoire.

Ainsi depuis 2004, plus de 20 000 \$ ont ainsi été utilisés pour l'achat de matériel scolaire; 800 jeunes ont bénéficié de ce programme. Aussi, depuis 2006, 282 ordinateurs ont été distribués et mis à la disposition des jeunes. Il est important de souligner que ces ordinateurs représentent au fil des ans des dons très appréciés de TELUS, du Mouvement Desjardins, de la Ville de Rimouski, d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux, de petites entreprises et de donateurs du grand public. Il s'agit d'un investissement de plus de 28 000 \$, soit 100 \$ par ordinateur, incluant le logiciel Office, offert gratuitement avec chacun des ordinateurs par l'entremise de l'entreprise Le Club Papetier. De plus, les particuliers désirant offrir un ordinateur, peuvent le faire en bonne condition à un jeune sous la responsabilité du Centre jeunesse peuvent transmettre le matériel donné à Le Club Papetier, qui le remettra à la Fondation du Centre jeunesse pour distribution, une fois remis à niveau.

La Fondation du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent remercie sincèrement le président de Le Club Papetier, monsieur Raynald Lavoie, pour son implication constante auprès de la jeunesse en difficulté depuis plusieurs années. M. Lavoie a la volonté d'offrir des outils concrets aux jeunes, ce qui est une richesse dans une région et une aide inestimable pour notre Fondation, souligne M. Pierre Roy, coordonnateur de la Fondation du CJBSL.

Depuis plus de 10 ans, la Fondation du Centre jeunesse du BSL a investi près de 60 000 \$ dans son fonds dédié aux études auprès des jeunes en protection de la jeunesse du Bas-Saint-Laurent, dans le cadre de programmes tels que les bourses de récompense à l'effort remis à des jeunes ayant atteint les objectifs fixés par leur éducateur et travailleur social, ainsi que les bourses remis à des étudiants de niveau professionnel, collégial et universitaire, et ce, notamment avec l'aide de la Caisse Desjardins de Rimouski.

-30-

Source : Monsieur Pierre Roy  
Coordonnateur  
1 418 563-2352



# Fondation du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent

---

## COMMUNIQUÉ

## Invitation aux médias

**La Fondation du CJBSL et Le Club Papetier de Rimouski annoncent leur distribution annuelle de matériel scolaire et d'ordinateurs à des jeunes en difficulté recevant des services du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent dans le cadre du fonds dédié aux études.**

**Rimouski, le mardi 20 septembre 2011** - La Fondation du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent vous invite à une conférence de presse de la Fondation, le mercredi 28 septembre à 11 heures à la salle 206-207 du centre administratif du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent, situé au 287, rue Pierre-Saindon, à Rimouski.

Cette conférence de presse a comme objectif de présenter aux médias et à la toute la population, les résultats obtenus au cours de la dernière année dans le cadre du « *Programme de mise à niveau d'ordinateurs recyclés, de distribution de matériel scolaire et de remise de bourses d'étude pour des jeunes en difficulté recevant des services du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent* ». Au cours de la conférence, nous laisserons la parole à M. Raynald Lavoie de l'entreprise Le Club Papetier, partenaire officiel du programme et à M. Eric St-Laurent, Directeur de la protection de la jeunesse du Bas-Saint-Laurent, qui présentera les objectifs fixés pour l'année scolaire 2011-2012 dans chacun de ces programmes.

Nous vous remercions de votre intérêt pour la cause des jeunes en difficulté et nous vous prions de recevoir nos plus cordiales salutations.

- 30 -

Pour information :  
M. Pierre Roy  
Coordonnateur  
1 418-563-2352

Merci de bien vouloir confirmer votre présence par retour du courriel (saroue@ssss.gouv.qc.ca), ou par téléphone au 1 418 722-1803.

---

**MAINTENIR**

# 93 ordinateurs distribués à des jeunes en difficulté

La Fondation du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent et la firme Le Club Papetier de Rimouski distribuent cette année 93 ordinateurs recyclés et du matériel scolaire à des jeunes en difficulté, placés sous la juridiction de la Direction de la protection de la jeunesse.

Les trois organisations ont dressé récemment le bilan annuel et à date cette année du Programme de soutien aux études de la Fondation. Pour une huitième année consécutive, le Club Papetier s'implique de près dans la distribution de matériel scolaire, à hauteur de 20 000 \$ depuis le début, ce qui a permis d'aider quelque 800 jeunes.

Quant aux ordinateurs, ce volet du programme remonte à 2006 et a permis la distribution de 282 ordinateurs au total, dont 93

cette année. Les ordinateurs usagers sont donnés par des particuliers, par des organismes ou par des entreprises, dont TELUS, le Mouvement Desjardins et la Ville de Rimouski, puis reconditionnés par les experts du Club Papetier.

## Outils concrets

«Ce sont de très bonnes nouvelles. Il faut comprendre que pour une mère qui a deux enfants et un faible revenu, la rentrée scolaire est une source de stress. Dès qu'elle reçoit la liste des articles scolaires demandés par les écoles, le stress commence à la ronger car elle a en plus bien d'autres préoccupations. En plus des articles scolaires, les ordinateurs sont les bienvenus car ils font maintenant partie des processus d'apprentissage », indique le Directeur de la protection de la jeunesse, Éric

Saint-Laurent.

Quand on parle de la liste demandée par les écoles, on parle d'une somme minimale de 100 \$. « Nous sommes très heureux fiers d'être associés à cette cause, si importante », affirme le président de Club Papetier, Raynald Lavoie. « La Fondation remercie M. Lavoie et son entreprise pour son implication constante auprès de la jeunesse en difficulté depuis plusieurs années », note le coordonnateur de la Fondation, Pierre Roy. En ajoutant le volet des

Pierre MICHAUD • pierre.michaud@hebdoquebecor.com

bourses d'excellence, le Programme a permis la distribution de 108 000 \$ au total.

## 614 jeunes suivis

En traçant un premier bilan de la dernière année, M. Saint-Laurent indique que quelque 614 jeunes sont actuellement suivis par la DPJ régionale. Du nombre, 51 % sont encadrés dans leur famille, 32 % sont en famille d'accueil, les autres étant placés dans un centre d'accueil ou chez des proches.



Photo LE JOURNAL Pierre Michaud

Le Directeur de la protection de la jeunesse pour le BSL, Éric Saint-Laurent, Raynald Lavoie, du Club Papetier, et le président de la Fondation, Martin Grenier.

**Du 2 au 8 octobre,  
c'est la semaine de la vie animale**

La clinique vous invite à passer nous voir avec votre animal de compagnie et profiter de nos nombreux services offerts tels vaccination, vermifuge, chirurgie de routine, bilan sanguin, dentisterie, alimentation et pour tout autre examen de santé pour votre compagnon.

**Clinique Vétérinaire**

www.infovet.ca/cvestuaire

**l'estuaire**

# De l'aide concrète pour prévenir le décrochage chez les jeunes

La Fondation du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent et le Club Papetier de Rimouski apportent un soutien concret à des jeunes en leur fournissant des équipements et du matériel scolaire.

THÉRÈSE MARTIN

C'est la 8e année consécutive que ces partenaires interviennent, en début d'année scolaire, auprès des jeunes qui reçoivent des services du Centre jeunesse. Depuis 2004, plus de 20 000 \$ ont été investis dans l'achat de matériel scolaire et 800 jeunes ont bénéficié de ce programme. Par ailleurs, depuis 2006, le Club Papetier offre également des ordinateurs à des jeunes, dans chacune des MRC du Bas-Saint-Laurent. Près de 300 ordinateurs ont ainsi été distribués. « Nous remercions des ordinateurs que les gens nous donnent lorsqu'ils changent leur équipement. Nous les venons à jour et ce sont les jeunes qui peuvent ensuite les utiliser. Plus nous récupérons l'ordinateurs, plus nous pouvons en remettre à

des jeunes », explique Reynald Lavoie, du Club Papetier. Cette année, 93 ordinateurs ont été recyclés.

Éric Saint-Laurent, directeur de la Protection de la jeunesse, précise que certaines familles n'ont pas les moyens financiers d'acquies ces équipements et que même l'achat du matériel scolaire, en début d'année, peut accroître les tensions, amenant les jeunes à vivre des difficultés supplémentaires et à se sentir différents de leurs camarades, à l'école. « Au contraire, lorsqu'un jeune qui reçoit des services d'un Centre jeunesse peut obtenir tout le matériel scolaire dont il a besoin, il se sent davantage motivé. Une rentrée réussie



Éric Saint-Laurent, directeur de la Protection de la jeunesse, Martin Grenier, président de la Fondation du Centre jeunesse, et Reynald Lavoie, du Club Papetier.

peut avoir un impact positif sur son avenir et prévenir le décrochage. » Martin Grenier, président de la Fondation du Centre jeunesse, ajoute que des bourses versées à des jeunes se sont également révélées pour eux une importante source de motivation.

Plus de 610 jeunes, âgés de 17 ans et moins, bénéficient actuellement d'un suivi du Centre jeu-

nesse, dans les huit MRC du Bas-Saint-Laurent. Un peu plus de la moitié de ces jeunes vivent dans leur milieu naturel alors que 32 % sont en famille d'accueil.

Notons que Telus, le Mouvement Desjardins et la Ville de Rimouski, notamment, apportent leur support à la Fondation du Centre jeunesse.

## Les signalements à la DPJ sont en hausse importante

Les cas de signalement à la Direction de la protection de la jeunesse sont en augmentation, au Bas-Saint-Laurent et dans l'ensemble du Québec.

THÉRÈSE MARTIN

Les signalements sont en hausse de 4 %, au Bas-Saint-Laurent, et ont atteint le nombre de 191 en 2010-2011. Au Québec, les signalements ont augmenté de 8,2 %, pour plus de 6 000 situations signalées.

Élon les directeurs de la Protection de la jeunesse, cette hausse s'explique par la sensibilité grandissante de la population face à la maltraitance des enfants et par la confiance manifestée envers les DPJ. « En 2010, 84 % de la population était favorable aux centres jeunesse, selon un sondage réalisé par Impact recherche. La hausse des signalements s'explique aussi par l'appau-

visement d'une partie de la population et par la vulnérabilité et l'isolement des familles », rapporte Sarah Ouellet, du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent.

Les motifs de signalement aux DPJ sont, en tout premier lieu, la négligence et le risque sérieux de négligence. Par ailleurs, 25 % des signalements retenus sont liés aux abus physiques ou aux risques d'abus. Les DPJ rappellent que les abus chez les enfants entraînent des séquelles psychologiques. Ces jeunes peuvent vivre de l'anxiété, se refuser sur eux-mêmes. Dans le cas des blessures physiques, il peut s'agir d'ecchy-

mose, coupures, écorchures, brûlures, fractures, traumatismes crâniens. Les conséquences peuvent être permanentes et affecter le développement de l'enfant, entraîner des problèmes neurologiques.

La Loi sur la protection de la jeunesse oblige les citoyens à signaler toute forme d'abus à l'égard d'un enfant. Les abus physiques touchent toutes les catégories d'âge, du bébé secoué à l'adolescent molesté. Les DPJ lancent aussi un appel à la collectivité, afin que tous se sentent responsables et viennent en aide aux parents qui ont besoin de répit, de soutien et d'entraide, avant que des gestes irréparables ne soient commis. Le bilan complet des DPJ, pour la dernière année, est disponible sur le site [www.acj.qc.ca](http://www.acj.qc.ca).

## Prudence à l'Action de Grâce !

La fête de l'Action de Grâce s'en vient et la Sûreté du Québec invite les usagers de la route à faire preuve de prudence, étant donné que les déplacements seront particulièrement nombreux, partout au Québec. Les policiers seront d'ailleurs très présents sur les routes et feront preuve d'une grande vigilance, afin d'assurer la sécurité des automobilistes. De plus, les règles de conduite en tout temps : ne pas conduire avec des capacités affaiblies par l'alcool ou la drogue, garder une distance sécuritaire avec les véhicules précédents, boucler sa ceinture de sécurité en tout temps et, bien sûr, respecter les limites de vitesse. Chaque conducteur est responsable de son comportement sur la route. (UM)

Du 5 au 14 octobre obtenez

1 866 940-3256

ESM  
67